

Afin d'organiser au mieux la réunion,
merci de bien vouloir confirmer votre participation auprès de :

Cécile Beauvais-Taillier

1 06 75 09 48 56

cecile.beauvais-taillier@bms.com

Avant le 15/06/2019

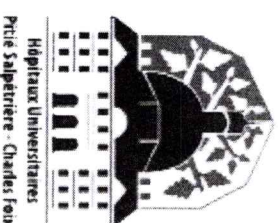
En application de l'article L.1453-1 du Code de la Santé Publique et du décret n°2016-1939 du 28 décembre 2016, les 2 entreprises rendront publiques les informations contenues dans les conventions que chacune conclut avec les professionnels de santé, incluant la rémunération et les avantages qu'elle leur procure. Les professionnels de Santé ne peuvent pas s'opposer à la publication de ces informations. Les Professionnels de Santé disposent d'un droit d'accès de rectification aux informations qui les concernent et peuvent exercer ces droits auprès des 2 entreprises. Les 2 entreprises utilisent des fichiers informatiques, susceptibles de comporter des informations personnelles nécessaires à l'envoi de ce document ou à votre participation à l'évènement. Ces informations seront partagées avec les prestataires intervenant dans l'organisation de l'évènement, ainsi qu'avec nos prestataires de services informatiques éventuellement situés en dehors de l'Union Européenne. Tout transfert vers des pays n'accordant pas un niveau suffisant de protection des données à caractère personnel sera effectué conformément à la réglementation applicable et des mesures de protection adéquates seront mises en place. En application du Règlement Général sur la Protection des Données n°2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi "informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez, à tout moment et dans certaines conditions, d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de vous les faire communiquer ou d'en demander la portabilité, et de demander à ce que vos données soient rectifiées, complétées ou effacées. Vous disposez également du droit de vous opposer ou de limiter le traitement de vos données personnelles. Ces droits s'exercent par écrit auprès des Délégués à la Protection des Données de ces deux sociétés aux adresses suivantes : EUJDF00@BMS.com et <https://www.ama.it/ica/ica.html>.



Bristol-Myers Squibb



CVFR1900395-01-NP-Avril 2019



Rencontre de Médecine Vasculaire de la Pitié Salpêtrière

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PITIÉ-SALPÊTRIÈRE CHARLES FOIX
avec l'Alliance



Bristol-Myers Squibb



Mardi 25 juin 2019 de 19h00 à 21h00

Cette réunion se déroulera :

L'auditorium - Rez-de-Chaussée de l'ICM

Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Hôpital Pitié Salpêtrière

L'HOPITAL DE LA PITIE SALPETRIERE

L'alliance Bristol-Myers Squibb / Pfizer

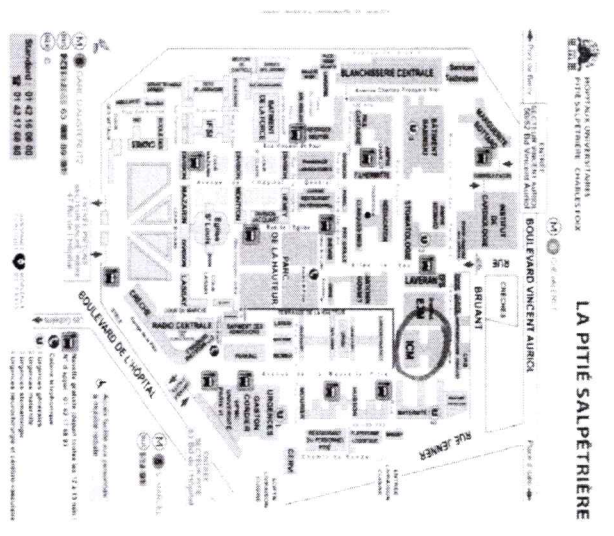
à le plaisir de vous inviter à une réunion :

Mardi 25 juin 2019

L'auditorium - Rez-de-Chaussée de l'ICM

Institut du Cerveau et de la Moelle épinière

Hôpital Pitié Salpêtrière



Rencontre de Médecine Vasculaire de la Pitié Salpêtrière

19H00 – 19H30 : Accueil des participants et buffet

19H30 – 19H40: Ouverture

Intervention de M. le Professeur Patrice CACOURB,

Service de Médecine Interne et Immunologie Clinique GHPS

19H40 – 20H00 : Actualités dans la MTEV en 2019

Intervention de M. le Professeur Ismail ELALAMY,

Service Hématologie Hôpital Tenon

20H00 – 20H20 : Le syndrome nutcracker

Intervention de M. le Professeur Laurent CHICHE,

Service de Chirurgie Vasculaire GHPS

20H20 – 20H40 : La maladie de Behcet

Intervention de M. le Professeur David SAADOUN,

Service de Médecine Interne et Immunologie Clinique GHPS

Un buffet sera offert pour un montant maximum de 60,00 € TTC